



42^{ème} session du groupe de travail de l'Examen périodique universel
JAPON
(Genève, le 31 janvier 2023)

Intervention du Luxembourg

Monsieur le Président,

Le Luxembourg salue la délégation du Japon et la remercie pour son rapport national et les efforts déployés pour la mise en œuvre de recommandations antérieures. Nous félicitons le Japon pour la mise en œuvre des différentes mesures en vue de réaliser l'égalité des genres et de protéger les droits des minorités.

Ma délégation souhaiterait faire les recommandations suivantes :

1. Ratifier le deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort.
2. Modifier la loi sur la protection maternelle pour garantir l'accès à des soins d'avortement sûrs, abordables et respectueux pour toutes les personnes qui en ont besoin.
3. Inscrire dans le droit national une disposition garantissant au moins douze ans d'enseignement primaire et secondaire gratuit

Le Luxembourg souhaite plein succès au Japon dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.